

1803



**PNUD
PROGRAMME DES NATIONS UNIES
POUR LE DEVELOPPEMENT**

**FENU
FONDS D'EQUIPEMENT
DES NATIONS UNIES**

**UNOPS
BUREAU DES SERVICES D'APPUI
AUX PROJETS DES NATIONS UNIES**

Compte rendu Réunion de coordination mensuelle

Dakar, 12 mars 2004

Le **vendredi 12 mars**, s'est tenue, à Dakar, la réunion mensuelle de coordination. Les membres présents sont :

- M. Demba NIANG, Coordonnateur National
- M. Atoumane AGNE, coordonnateur de l'UAT de Kaffrine
- M. Oumar WADE, coordonnateur de l'UAT de Kébémér
- M. Etienne DIATTA, Comptable Coordination Nationale
- M. Ismaela NDOYE, Socioéconomiste UAT Kaffrine
- Ndèye Astou THIAM, Comptable UAT Kaffrine
- M. Amadou YADE, Comptable UAT Kébémér
- M. Moctar DIALLO, Secrétaire technique UAT Kébémér

L'ordre du jour de la réunion a porté sur l'examen des points suivants :

1. Rapport d'activités du mois de février
2. Préparation de la mission du Comité national de pilotage
3. Examen des critères de performance pour l'affectation des DIF.

Premier point : Présentation des rapports d'activités du mois de février

A/Composante A :

A1. Planification

- Appui à l'élaboration des budgets de 28 communautés rurales dans la zone d'intervention du projet. La plupart de ces budgets sont adoptés et approuvés. A Kébémér, le Trésor et les CERP ont été étroitement associés au processus tandis qu'à Kaffrine, la question qui retient l'attention est relative au gonflement des budgets en raison des PIA annoncés par les partenaires tels que PDMIR, PSIDEL, DISC, PNIR..
- Validation interne du guide simplifié de la PPL. L'atelier de validation du guide prévu avec le comité national de pilotage n'a pas pu se tenir faute de budget.

A2. Financement

- L'une des activités marquantes est la réflexion engagée en interne sur les critères de performance dans le cadre de la détermination des DIF des CR, pour les années 2005 et 2006, étant entendu que pour 2004, il est retenu que chaque UAT élabore des propositions de répartition sur la base de « ses » critères ;
- L'harmonisation des critères sera faite pour les années à venir ;
- L'information concernant l'exonération de TVA des financements apportés par le PADMIR, émanant de la DGCPT, a été fortement appréciée. Cette disposition du Trésor a permis d'avoir des surplus de financement qui pourront permettre d'améliorer les dotations de certaines CR ;
- Les décaissements connaissent toujours quelques lenteurs notamment à Kaffrine. Au titre du programme 2003, seuls dix millions de francs Cfa sont décaissés. Une amélioration est toutefois attendue d'ici le 31 mars 2003 ;
- Un draft de guide d'opérations du FDL est préparé. Il est en discussion pour une validation au sein de l'équipe du projet ;
- La mission d'audit, prévue en février, n'a pu se tenir après échanges avec l'UNOPS chargée du pilotage de ce dossier

A3. Renforcement des capacités

- Si à Kaffrine les activités pour ce volet n'ont pas été significatives, à Kébémér, des actions relativement importantes sont réalisées. On peut retenir :
 - o La concertation avec les radios locales pour mettre en œuvre le plan de communication ;
 - o L'appui aux CR dans le recensement administratif ;
 - o L'organisation de sessions de formation en faveur des jeunes sur la gestion des associations et le transfert des compétences en matière de jeunesse ;
 - o Réunion de concertation avec le SDER et les chefs de CERP qui a permis de partager les activités du PTA de même que le contenu du protocole signé entre le PADMIR et la DER.

A4. Investissements

- Les activités ont tourné autour de :
 - o la préparation des DAO et des contrats : au total, 42 dossiers d'appel d'offres ont été lancés correspondant à 42 contrats signés et :
 - o la réception des ouvrages : huit ouvrages dont deux financés par le PSIDEL, ont été réceptionnés à Kébémér où l'UAT a appuyé la sélection des bureaux d'études pour les études préalables à l'élaboration des DAO.
- Concernant les AGR/GRN, la seule activité concerne les séances de travail entre l'UAT de Kébémér, et les responsables de la mutuelle d'épargne (la FADEC NJABMOUR).
- Concernant le sous-projet « développement économique local », à noter :
 - o le séjour à Kébémér de la mission de la Coopération Luxembourgeoise ;
 - o la poursuite de la finalisation de l'étude Ecoloc ;
 - o la réunion de l'équipe de consultants chargés de l'étude Ecoloc, les 13 et 14 février ;
 - o la rencontre entre l'équipe des consultants et celle du PADMIR.

A5. Suivi-évaluation

- les rapports basés sur le PTA : finalisation de la saisie des données sur les indicateurs de produits par la coordination nationale pour les années 2000 à 2003 ;
- tenue de la réunion de coordination les 10 et 11 février à Kaffrine ;
- mission d'appui du Conseiller Technique Régional du 23 au 27 février 2004.

B. Composante B

B4. Appui aux autorités chargées des collectivités locales :

- Appui ANCR : les procédures liées à l'appui en informatique de l'ANCR, sont engagées. Il en est de même pour l'installation du site Web de l'ANCR
- Rencontre avec le Trésor : les contacts se poursuivent. Un courrier à la signature du Représentant Résident est préparé à l'adresse du Ministère de l'Economie et des Finances pour la désignation du point focal du PADMIR au Trésor
- Assistants de recherche : les courriers ont été adressés à l'ENEA et à l'UCAD
- Appui aux CERP : les démarches de réhabilitation sont engagées
- Concertation avec le Ministère de la Coopération Décentralisée : pas d'évolution suite au premier contact. Le dialogue est à relancer.

Deuxième point : Préparation de la mission du Comité national de pilotage

Les termes de référence de la mission du Comité National de Pilotage ont été examinés en vue de la préparation des programmes de visite du comité sur les sites du projet.

Troisième point : Examen des critères de performance pour les dotations dans le cadre du FDL

Après des échanges fructueux, sur la base de documents préparés lors de la réunion de coordination mensuelle tenue à Kaffrine, en février, les participants à la réunion de coordination ont retenu les critères suivants :

Critère n° 1 : Performance du Conseil rural

Pour ce critère, les indicateurs ci-après sont retenus :

- Taux de recouvrement de la taxe rurale ;
- Taux d'exécution budgétaire ;
- Existence et tenue des registres
- Nombre de réunions tenues en plus des réunions statutaires ;
- Entretien et maintenance des infrastructures (ce critère a fait l'objet de débats en longueur qui n'ont pas permis de s'accorder sur son intitulé en dépit de la reconnaissance par les équipes de son importance). La prochaine rencontre sera l'occasion de s'accorder sur un contenu.

Critère n° 2 : Niveau d'équipement

Pour ce critère l'approche sectorielle a été privilégiée. Les équipes ont retenu les secteurs qui accueillent l'essentiel des réalisations du projet. Les indicateurs ci-après sont retenus :

- Secteur Santé :
 - o Taux de couverture en case de santé ;
 - o Taux de couverture en poste de santé ;
 - o Taux de couverture en maternité rurale.
- Secteur Education :
 - o Taux de couverture en salles de classe ;
 - o Taux de scolarisation.
- Secteur Hydraulique :
 - o Nombre de villages disposant d'une infrastructure hydraulique – puits, forages, adduction d'eau).

Critère n° 3 : Financement mobilisable/présence des bailleurs de fonds

Pour ce critère, les indicateurs ci-après sont retenus :

- Nombre de bailleurs de fonds présents dans la communauté rurale ;
- Montant des financements mobilisables auprès des partenaires.

La pondération

Après la définition des critères avec les indicateurs y relatifs, les participants se sont accordés sur la pondération qui est la suivante :

- Critère n°1 : 30 points
- Critère n° 2 : 50 points
- Critère n° 3 : 20 points

les recommandations sur ce troisième point

- L'UAT de Kébémér proposera une note sur les modalités de répartition des dotations ;
- Les critères ci-dessus, de même que les indicateurs sont destinés à préparer les dotations pour l'année 2005 ;
- Pour l'année 2004, chaque UAT prépare « ses » critères pour les dotations de l'année 2004. Rappelons que les réflexions déjà menées par le Conseiller Technique Régional et les notes produites par l'UAT de Kébémér ont constitué le soubassement à la détermination des critères au sein des UAT.

Dakar, le 22 mars 2004.

La Coordination Nationale

